

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Sélestat-Erstein**COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM****Extrait du registre  
des délibérations du Conseil Municipal****Séance du 11 mars 2025**

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers élus : 19  
Secrétaire de séance : M. Régis MEYER

Conseillers en fonction : 18  
Date de convocation : 6 mars 2025

Conseillers présents : 14  
**Membres présents** : Mmes et MM. Valérie BENTZ, Jean-Michel CHALON, Monique DELL, Gaël GREULICH, Nicolas GUTH, René HOELT, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Alice REIBEL, Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Corinne WEBER.

Conseillers absents : 4  
**Membres absents excusés** : Mmes Marie Hélène GOEPP, Françoise KOELL, Carole MENDY, Caroline WAGENTRUTZ.

Procuration : 1  
**Membre absent ayant donné procuration** :  
Mme Françoise KOELL à Mme Corinne WEBER.

**Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.**

**Délibération n° COMM20250304****Objet : Délégations permanentes du Maire – articles L.5211-10 et L.5211-9 du CGCT –  
Compte-rendu d'information au 11/03/2025**

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales relatif aux pouvoirs délégués au Maire par le Conseil Municipal,

Vu la délibération n° COMM20200502 portant délégation des attributions du Conseil Municipal au Maire,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**PREND ACTE** du compte rendu d'information dressé par Monsieur le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

• **Devis signés :**

- devis BWT – Désinfection des réseaux sanitaires de l'Espace Loisirs pour un montant H.T. de 718,85 €
- devis UNILEC – Intervention de dépannage électrique sur la sirène d'alerte pour un montant H.T. de 490,00 €
- devis GEPAC PATZER – Fournitures horticoles pour un montant H.T. de 727,92 €
- devis CENTRE FLORAL GAESSLER – Fournitures pour fleurissement pour un montant H.T. de 2 560,45 €
- devis VOEGEL – Travaux d'élagage supplémentaires pour un montant H.T. de 1 600,00 €
- contrat d'accompagnement EPISTEME Conseil – Intervention dans le cadre de la mise en place du protocole du temps de travail et du règlement intérieur pour un montant H.T. de 7 200,00 €

• **Indemnisations de sinistre :**

- remboursement GROUPAMA suite à un choc sur système d'arrosage communal d'un montant de 242,06 €,
- remboursement GROUPAMA suite à un sinistre sur poteau – rue de l'Ecole d'un montant de 469,20 €,
- remboursement GROUPAMA suite à un préjudice matériel – Maison de la Santé d'un montant de 1 250,00 €.

Pour extrait conforme,  
Krautergersheim, le 13 mars 2025

Le Maire, René HOELT



Le Secrétaire de séance, Régis MEYER

**Délais et voies de recours**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant M. le Maire de Krautergersheim dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse de l'administration en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l'adresse internet suivante : <https://www.telerecours.fr/>